

Commune de La Chapelle en Vercors

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE CONSEIL MUNICIPAL Séance du 13 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept le treize septembre, le Conseil Municipal de la Commune de La Chapelle en Vercors étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jacky CASASNOVAS, Maire.

Conseillers en exercice : **14** Conseillers présents : **12** Conseillers votants : **12**

Présents : CASASNOVAS Jacky ; BLANC René ; VAUSSENAT Bertrand ; BLANC Monique ; AUDEYER Daniel ; BREYTON Bernard ; BLAIN Marie-Claude ; VAN HUFFELEN Yolande ; ARRIBERT Denise ; POIZAT Roger ; ALLIER Gérard ; MONACI Marc

Absents excusés : POILBLANC Alexandra ; REVOL Sébastien ;

Secrétaire de Séance : Monique BLANC

APPROBATION PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DU 19 JUILLET

Adopté à l'unanimité après modification demandée par Monsieur POIZAT sur le point des Divers – intervention de Gérard ALLIER sur les travaux du jardin de ville.

Modification suivante : *Une partie des jeux du **jardin de ville** est installée, en attente de la tyrolienne. Retard du fournisseur. Faire passer l'organisme de contrôle une première fois pour pouvoir ouvrir une partie des jeux, puis une deuxième pour la tyrolienne ? Négociation avec le fournisseur. Rajout d'un point d'eau potable et de points d'éclairage public. La cascade est alimentée par la source de Font Claire. Nous restons en attente des tables PMR, de l'enrobée impasse des Edelweiss et de l'entrée PMR de la piscine.*

DEMANDE SUBVENTIONS – DOTATION DÉPARTEMENTALE 2018

Le Conseil Municipal sollicite à l'unanimité auprès du Département de la Drôme des aides financières au titre de 2018 (30% du montant HT) pour les projets suivants :

| | | |
|---|--------------|----------------|
| Garderie Périscolaire - changement Stores | estimation : | 4 717.50 € HT |
| Accueil-Secrétariat de mairie - aménagement bureau | estimation : | 11 000.00 € HT |
| Salle des Fêtes – aménagement sanitaires PMR | estimation : | 20 510.00 € HT |
| Piscine (réfection des bassins-liners) | estimation : | 62 171.00 € HT |

Le Conseil Municipal sollicite également la dotation « amende de police » pour les travaux de signalisation routière pour les travaux suivants :

| | | |
|----------------------------|--------------|---------------|
| Peintures routières | estimation : | 4 226.21 € HT |
|----------------------------|--------------|---------------|

Bertrand VAUSSENAT informe le Conseil Municipal d'une subvention pour la création et la rénovation d'équipements sportifs (les travaux de piscine sont éligibles) auprès du Centre National pour le Développement du Sport – CNDS – Un dossier sera préparé en conséquence pour les travaux de rénovation des bassins de la piscine.

PERSONNEL COMMUNAL

Création d'un poste d'Adjoint Technique Principal 2^{ème} classe à compter du 01/09/2017 – temps non-complet 14h35 suite proposition d'avancement de grade.

- Par conséquent suppression du poste d'Adjoint Technique Territorial

Adopté à l'unanimité.

PERSONNEL COMMUNAL-DEMANDE PROTECTION FONCTIONNELLE

La commune est en attente de réponse de service compétent notamment juridique, ce dossier est reporté au Conseil Municipal du 18 octobre.

MARCHÉ PUBLIC - CRÉATION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE DANS LES LOCAUX EXISTANTS DU GROUPE SCOLAIRE

Suite à la décision de la Commission d'Appel d'Offres en date du 11 septembre dernier, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes d'engagements ainsi que les éventuels avenants avec les entreprises retenues. Adopté à l'unanimité.

Détail par lot :

| Lot | Libellés | Entreprises | Montant HT |
|-------------------------|---------------------------------|----------------|--------------------|
| 1 | Désamiantage | D.F.D. | 17 920.00 € |
| 2 | Démolition - Gros Œuvre | BLANC SAS | 11 769.00 € |
| 3 | Menuiseries | DL MENUISERIE | 8 975.00 € |
| 4 | Doublage Cloisons FP | COGNE MARION | 20 955.10 € |
| 6 | Peintures | MEFTA BELOT | 5 290.50 € |
| 7 | Cuisine | HIÉ EQUIPEMENT | 9 750.00 € |
| 8 | Chauffage-Sanitaire Ventilation | ETS LEMIERE | 10 650.00 € |
| 9 | Electricité courants faibles | ROYANS ELEC | 11 250.00 € |
| TOTAL GENERAL HT | | | 96 559.60 € |

Pour le lot 5 « Carrelage sols souples », une nouvelle consultation a été lancée le 4 septembre dernier; le lot a été déclaré infructueux par la Commission d'appel d'offres. Une nouvelle Commission d'Appel d'Offres aura lieu prochainement.

DÉNEIGEMENT 2017-2018

Suite à la Commission Communale en date du 9 août dernier, il a été décidé de reconduire le déneigement comme l'an passé :

- ✚ De ne plus faire appel à un prestataire privé concernant le déneigement de certaines voies communales et voies privatives
- ✚ De reprendre la totalité du déneigement par le service technique, équipé depuis l'an passé d'un tracteur aménagé.
- ✚ De reconduire la tarification du déneigement des voies privées de la saison précédente sans augmentation
- ✚ De signer une convention relative à la viabilité hivernale 2017-2018 avec le Département pour certaines voies communales limitrophes aux routes départementales.

Adopté à l'unanimité.

Nouveauté pour cette saison : Dans les hameaux, gravillonnage au lieu du salage sauf en cas de fort gel.

CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL - REGULARISATION FONCIERE

Zone artisanale les Bruyères : Bande de terrains à classer dans le domaine public de la commune de la voie communale n°2 intitulée « les Faures ».

- Parcelles cadastrées AC435-417

Adopté à l'unanimité.

TARIF LOCATION SALLE DES FETES

L'association NIGUEDOUILLE souhaite louer la salle des fêtes pour l'année scolaire 2017-2018, les mercredis soirs de 20h-22h (hors vacances scolaires). Elle souhaite connaître les tarifs et les conditions.

Le Conseil Municipal fixe à l'unanimité le tarif de location de la salle des fêtes pour l'année scolaire 2017-2018 à 150 €uros.

COMITE SPORTS DE NEIGE DE LA DROME

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de participer annuellement au fonctionnement du minibus du Comité Départemental des Sports de Neige à hauteur de 200 €. Une convention sera signée pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2019.

MODIFICATION STATUTAIRE - EXTENSION DES COMPETENCES DE LA C.C.R.V.

M. le Maire donne communication de la délibération en date du 25 juillet 2017 du conseil communautaire de la Communauté de Communes du ROYANS VERCORS, portant extension des compétences optionnelles et à l'effet de conserver le bénéfice de la DGF bonifiée.

Les compétences optionnelles sont étendues aux domaines suivants

- **Création et gestion de maisons de services au public** et définition des obligations de service au public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- En matière de **politique de la ville** : élaboration du diagnostic du territoire ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance.

Monsieur le Maire rappelle que les conseils municipaux des communes membres de la Communauté de Communes se prononcent sur cette modification statutaire dans les conditions prévues à l'article L.5211-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet d'extension des compétences optionnelles.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de renoncer à acquérir les biens ci-dessous et de ce fait à ne pas exercer son droit de préemption urbain.

- Vente habitation Cts SIBEUD – Rue des Tilleuls
- Création d'une SCI – biens des Consorts BELMONT Claude
- Vente habitation M. LAMBERTIN Michel – Lotissement les Myosotis

ECOLE PRIMAIRE

Cantine scolaire - liste des permanents du 4 septembre au 22 décembre :

- SURREL Bastien & Victor
- MAURON Noémie & Damien
- SIBEUD Iris & Elio
- GABERT Arthur & Chloé
- BELLIER-BENISTAND Célian
- VILLARD Baptiste
- POURRAT Emilie & Gaël
- ARRIBERT Hélios
- MEUDEC Martin
- BELMAIN Elysée
- PETIT Thomas
- SIBEUD Sévane
- LEMAIRE Thyméo
- VERIN Pablo & Renan
- EYRAUD Capucine
- ALARCON Lilou
- BRETAUDEAU Camille
- CLET Baptiste & Guillaume

- 25 enfants

Adopté à l'unanimité.

Bilan rentrée scolaire

Monique BLANC fait part d'un bilan positif de la rentrée scolaire ; 75 enfants.

L'équipe municipale est au complet (5 agents répartis entre l'école-cantine-garderie).

L'A.L.S.H. « Accueil de Loisirs Sans Hébergement » de la maison de l'aventure a ouvert ce mercredi 13 septembre pour les enfants du groupe scolaire de La Chapelle qui n'ont pas école le mercredi matin – ouvert de 8h30-12h. Environ 8 enfants d'inscrits pour la période de septembre-octobre.

Début octobre, la mairie réalisera un sondage auprès des parents pour la suite réservée à ce dispositif (demande des parents d'ouverture à 7h30....).

A suivre....

Demande de la famille GACHON

L'enfant Gabin GACHON ne pouvant plus rester à l'Ecole de La Chapelle en Vercors, ses parents l'ont inscrit à l'école élémentaire de Die en ELIS depuis le 4 septembre dernier. Il est inscrit à la cantine scolaire.

Pour 2017-2018, le prix du repas est de 7.72 €, sur ce montant 3.70 € sont à la charge de la famille, le restant est à la charge de la mairie de Die pour les enfants résidants à Die.

Pour les enfants extérieurs, la Mairie de Die sollicite les communes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de prendre en charge cette participation à la cantine scolaire pour Gabin GACHON.

ELECTRIFICATION RURALE – RENFORCEMENT RESEAU DES BAYLES

Monsieur le Maire expose qu'à sa demande, le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, aux caractéristiques techniques et financières suivantes :

Opération : Electrification - renforcement du réseau BT à partir du poste LES BAYLES

Dépense prévisionnelle HT : 77 380.01 €

Dont frais de gestion : 3 684.76 €

Plan de financement prévisionnel :

Financements mobilisés par le SDED : 77 380.01 €

Participation communale :

Néant

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le projet établi par le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme, maître d'ouvrage de l'opération, conformément à ses statuts, et à la convention de concession entre le SDED et EDF ainsi que le plan de financement ci-dessus détaillé.

SOLIDARITÉ NATIONALE AVEC LES VICTIMES DE L'OURAGAN IRMA

A la suite du passage de l'ouragan Irma, l'Association des Maires de France tient à témoigner leur solidarité aux habitants et apporter leur soutien à l'ensemble des élus des collectivités territoriales de Saint Barthélémy et Saint Martin.

L'A.M.F. invite les collectivités à contribuer et à relayer les appels aux dons pour secours les victimes d'IRMA.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité donne pouvoir à Monsieur le Maire pour fixer un montant.

DIVERS

Sollicitation dans le cadre de l'animation du Projet de Territoire de la C.C.R.V.

Chaque commune doit réaliser un projet de territoire, un canevas a été élaboré par la C.C.R.V. ; une réunion de travail est programmée le mercredi 11 octobre à 18h30 en mairie. A suivre....

Anniversaire de la Reconstruction du Village – 70 ans – le 28 juin 2018

Monique BLANC et Yolande VAN HUFFELEN se chargent de préparer cette manifestation avec la commission cadre de vie.

La Semaine Bleue : du 2 au 8 octobre sur le Royans-Vercors. Un programme a été élaboré à la C.C.R.V. et qui sera prochainement distribué.

Préparation de la 2^{ème} édition du « Petit Journal de Foirevieille » : articles à faire passer à Mélanie RECOLLIN-BELLON avant le 30 septembre.

Tour de table :

Bertrand VAUSSENAT :

- Challenge National Vitoz les 6-7 octobre au Stade Raphaël Poirée (environ 600 concurrents – course à pieds – ski roue)
- Bilan positif du Forum des associations Royans-Vercors (environ 400 personnes accueillies)
- Bilan positif des 60 ans de la Colonie de Senas-Saint Andéol (environ 300 personnes – programmation de travaux de rénovation du bâtiment pour accueillir des familles)
- Adhésion auprès de l'Association Nationale des Elus en charge du Sports – ANDES soit 53 €/an. Adopté à l'unanimité.
- Sécurité du parking du Collège : lors des périodes scolaires, les voitures se garent le long de la montée du collège (côté gauche) et les cars ne peuvent pas se croiser. Il demande qu'un arrêté soit pris + panneau à installer – le Maire en prend note et s'en charge.
- Bilan travaux Maison de Santé – C.C.R.V. : 6 mois de retard, les travaux reprennent.
- Rendez-vous prochainement avec des médecins sur Lans en Vercors, à suivre...
- Installation d'une psychomotricienne dans une salle de la C.C.R.V. à La Chapelle en Vercors – permanence tous les mercredis après-midi en attendant de s'installer à la Maison de Santé.

René BLANC :

- Etat d'assiette des coupes de bois en 2018 en forêt communale des parcelles 24-37 relevant du Régime Forestier présenté par René BLANC. Adopté à l'unanimité.

Bernard BREYTON :

- Ambroisie en montant au Hameau de Loscence – demandé au Département d'arracher et non couper. Jacky CASASNOVAS a déjà fait le nécessaire mais sans succès.

Daniel AUDEYER :

- En tant que Président de l'Association pour le Développement Forestier du Vercors et du Royans, et élu au CRPF Auvergne Rhône Alpes, Daniel AUDEYER rencontrera prochainement le nouveau Directeur du P.N.R.V. pour notamment le renouvellement de la convention d'occupation d'un bureau à La Chapelle ; le remplacement de Denis PELLISSIER d'ici début 2018....).

Yolande VAN HUFFELEN :

- Installation depuis fin aout, d'un acupuncteur tous les jeudis sur le marché

Roger POIZAT :

- Demande la suite réservée au projet de travaux de mise au gabarit des Petits Goulets. Jacky CASASNOVAS informe que le Département a demandé une contre-étude pour les travaux notamment de réseaux d'eau. Des fermetures de quelques jours vont être programmées d'ici début octobre.

Marc MONACI :

- Demande la suite réservée aux travaux de la conduite d'eau « pression insuffisante » des maisons du haut du lotissement les Myosotis. Jacky CASASNOVAS rencontrera prochainement VEOLIA.

La séance est levée à 21h50

INTERVENTION DU PUBLIC

Le Maire a ensuite donné la parole à Monsieur DUFRESNE domicilié hameau des Jallifiers pour un problème de chemin communal qui dessert son habitation. Jacky CASASNOVAS et René BLANC iront sur place faire le point.

Le Maire,

Le secrétaire,